

**La Touche, Olivier de, et son fils, Henri de**, seigneur de Kerroland en Guérande (présents à la montre)

Olivier de La Touche est seigneur de Kerroland en Guérande et son fils Henri, époux de Jacquemine Nyel dame du Vaunyel.

Des La Touche sont signalés dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle dans le pays guérandais. L'un d'entre eux, Jacquet, gravite dans l'entourage du duc dont il est « mareschal de salle » puis en 1444, maître d'hôtel du duc. Ils s'inscrivent parmi les « gens de savoir » : l'un d'entre eux, Robert, en 1470, est connu comme alloué de la cour ducale de Guérande et d'autres exercent comme notaires.

Le 23 février 1393 (n.st.), Jean de La Touche figure parmi les débirentiers de la seigneurie de Cardinal et il est soumis à un cens de 4 livres sur des terres situées à Texon (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1456).

Le 9 mai 1397, Payen de La Touche est débirentier de la prévôté féodée de Piriac en la seigneurie de Campsillon, pour des landes et des « jaunays », nouvellement baillés à Trébasquier (*ibid.*, B 1484). Il est cité dans le rentier ducal du domaine de Guérande de 1452 qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées (*ibid.*, B 1489 A], f<sup>o</sup> 8).

En 1406, Éon de La Touche est membre de la confrérie Saint-Nicolas (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f<sup>o</sup> 7 et encore, lui ou un autre Éon, en 1431, *ibid.*, t. I, f<sup>o</sup> 8, 9). Mais, aucun La Touche ne figure dans les réformations de la noblesse du « terrouer » en 1425-1427.

Toutefois, le 11 novembre 1432, les œillets de saline possédés dans le « terrouer » par Jacquet de La Touche et sa mère Catherine Gouridenou sont anoblis. Jacquet est alors « mareschal de salle » du duc (BLANCHARD, *op. cit.*, p. 41, n<sup>o</sup> 2056 ; voir encore Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1489 A], f<sup>o</sup> 8 et *ibid.*, B 1493, f<sup>o</sup> 7, taille Payen La Touche). Il est noble puisqu'il figure le 18 mai 1420 parmi les feudataires levés par la duchesse pour la libération du duc Jean V, prisonnier des Penthievre (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1008, mais il ne paraît pas cité avec les feudataires guérandais). Jacquet de La Touche gravite dans l'entourage du duc. Il est, en février et mars 1419, du voyage du duc à Rouen à la rencontre du roi d'Angleterre (*Id.*, *ibid.*, t. II, col. 979). En 1443, il marie sa fille à Pierre de L'Espinay

(paroisse de Plessé). À l'occasion de ce mariage, le duc, par lettre du 18 novembre, octroie, pour les « bons, loyaux et agréables services » rendus par Jacquet à Pierre L'Espinay une exemption du devoir « d'impost » sur la vente de 20 pipes en la paroisse de Plessé (*ID., ibid.*, t. II, col. 1363-1364). En 1444, Jacquet est maître d'hôtel du duc (*ID., ibid.*, t. II, col. 1372). On le retrouve encore à la Cour, entre octobre 1445 et le 10 janvier 1446, où il reçoit du duc une coupe d'argent (*ID., ibid.*, t. II, col. 1396) et en 1448, des étrennes (*ID., ibid.*, t. II, col. 1412). En octobre 1452, une dame de la Touche est citée parmi les dames et damoiselles de la duchesse (*ID., ibid.*, t. II, col. 1614).

En mai 1457, Raoul de La Touche, est institué procureur de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 22 v°). Il est encore mentionné le 15 février 1459 (n.st.) (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 751) et le 30 juillet 1466, comme curateur de Pierre et Mauricette Le Guennec (*ibid.*, E 977).

A-t-on affaire à des La Touche du pays guérandais, le 14 juin 1458 ? Un relèvement d'appel est donné en parlement à Jean, fils aîné de Jean de La Touche contre Éon de Carné (BnF, ms. fr., 22318, p. 57, MORICE, *op.* t. II, col. 1716).

En mai 1460, Robert de La Touche est membre de la confrérie de Saint-Nicolas, et en décembre 1470, il est mentionné comme alloué ducal de la sénéchaussée de Guérande (Arch. dép. Loire-Atlantique, 2 1350 ; GALLICE, *Guérande...*, *op. cit.*, p. 371).

Le 20 mai 1489, Éonnet de La Touche figure parmi ceux qui reconnaissent le caractère « profitable et utile » de la vente de tailles au « terrouer » (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 126 D, f° 4-4 v°, GALLICE, *Guérande...*, *op. cit.*, p. 78-79), signe de la confiance que le duc place alors en lui. En mai 1492, qualifié de seigneur de Kerroland, il est présent à la confrérie de Saint-Nicolas (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, t. I, f° 30 et encore en mai 1503, f° 57 v°). Le 10 juin 1504, il est encore cité à propos d'une maison à Guérande (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 38, f° 9 v°). Le 5 février 1505, il est en procès avec maître Gilles de Saint-Martin, tuteur testamentaire des enfants de Jean Calon, et maître Thébaud Le Conte au nom de Jeanne de Saint-Martin son épouse (*ibid.*, B 15, f° 3 v°). Il est à rapprocher d'Éon de La Touche dont les activités de notaire se suivent du 14 septembre 1480 (*ibid.*, G 389) au 17 février 1503 (*ibid.*, 1227/5, plus d'une dizaine d'occurrences entre ces dates dont une comme avocat.

Le 6 août 1506, Olivier de La Touche est receveur des lods et ventes de la sénéchaussée de Guérande (GALLICE, *Guérande...*, p. 122) Nous le retrouvons en mai 1511,

comme procureur de la confrérie Saint-Nicolas et il est alors qualifié de seigneur de Kerroland (Arch. presbytère de Guérande, registres de la confrérie de Saint-Nicolas, vol. 1 ; f° 39) ainsi que le 27 juin, date à laquelle il obtient une maintenue (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 20 f° 146). Il est engagé dans d'autres procédures : le 16 novembre 1515, avec le lieutenant de la sénéchaussée de Guérande (*ibid.*, B 22, f° 181 v°), le 5 janvier 1521, avec Jean Le Poitevin (*ibid.*, B 26, f° 6.). Le 24 mars 1520, il est cité comme curateur de Guillaume Sorel à propos de la « piècze » de la Jalousie (*ibid.*, B 25, f° 47). Il passe des actes comme notaire entre le 8 août 1513 (*ibid.*, 299, f° 2) et 30 octobre 1528 (*ibid.*, 1347). À une date inconnue, il vend 6 œillets de saline à Jean Jollan et à Olive Juiget, son épouse, pour 45 écus (*ibid.*, B 3022, f° 25-25 v°, 21 livres 1536 n.st.].

Les 15 et 16 mai 1534, lors de la montre comparait parmi les « Gentilz hommes faisans deux archiers » Olivier de La Tousche, pour lui « et sa compaigne, seigneur et damme de Kerroland » ainsi que son fils qui présente « un archier outre pour la damme du Vaunyel », son épouse (transcription, f° 2 v° et site « Archives remarquables »). En 1536, Olivier de la Touche, seigneur de Kerroland est en procès contre Pierre Haulme ( ) garde naturel de sa fille (BnF, ms.fr. 22318, p. 356). Il est marié à Marie du Verger, et leur fils aîné se prénomme Henri.

Les 15 et 16 mai 1534, selon le texte de la montre, il est l'époux de Jacquemine Nyel, dame du Vaunyel, en Guer (Morbihan). Celle-ci est mentionnée dans un registre de chancellerie commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1533 (n.st.), dont un mandement énonce qu'elle est mineure et qu'à l'instance du procureur de Ploërmel, son mariage est interdit avec Olivier de La Touche (*ibid.*, ms., fr. 22318, p. 337), ce qui ne fait que retarder ce mariage. Elle est probablement la fille de Jean Nyel mentionné en 1513 (LE CLAIRE, Jacques-Marie, *L'ancienne paroisse de Guer*, Hennebont, Impr. de C. Normand, 1915, p. 311 sq.).

Ceci est une information nouvelle. En effet, seules deux épouses d'Henri de La Touche étaient connues jusqu'alors : Marie Calon (Arch. dép. de Loire-Atlantique, B 575, f° 162 v°-165, le 16 octobre 1545, décédée à cette date, son fils François de La Touche, a pour curateur son oncle François Calon, *ibid.*, B 575, f° 162 v°-165), puis demoiselle Le Guennec (*ibid.*, 977, 26 octobre 1558, acte de tutelle cité par DUFOURNAUD, Nicole, *Rôles et pouvoirs des femmes au XVI<sup>e</sup> siècle dans la France de l'Ouest, Genre & histoire*, 2007 en ligne)]. Henri de La Touche y est dit oncle des enfants d'Olivier Le Guennec et Guillemette Le Bloay ainsi que de Pierre Jouan, fils d'un autre Pierre Jouan et Marie Le Guennec).

Le 8 juin 1540, Henri de La Touche rend aveu de ce qu'il tient de la seigneurie de Campsillon (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1522, f° 922). Le 14 décembre 1540, Henri de La Touche, seigneur de Kerroland rend hommage au roi (*ibid.*, B 2413, f° 246 v°), puis le 13 juillet 1541, il présente un minu de ce qui lui est advenu à la suite des décès d'Olivier de La Touche et de Marie du Verger ses père et mère, décès intervenus respectivement il y a huit mois et demi et vingt-deux ans (vers 1519), sont déclarés : « maisons et jardins, rues et yssies [...] boays [...] garaine », 35 journaux de terre, 23 hommées de vigne et 65 œillets de saline (*ibid.*, B 1458, voir AUCLAIR, Georges, « les vieux logis guérandais », *Les Cahiers des amis de Guérande* n° 14, 1967, p ; 17 ; BODARD de La JACOPIERE, Henry de, « Kerolan », *ibid.*, 14, 1967, p. 17).

Autres La Touche :

- Jean. Il est membre de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande en mai 1513 (Arch. presbytère Guérande, registres confrérie Saint-Nicolas, vol. I ; f°45). Il est peut-être ce Jean de La Touche, seigneur de la Grillière, cité en mai 1532 (*ibid.*, vol. II, f° 6 v°)
- Michel. Le 27 novembre 1532, Michel de La Touche est cité dans une affaire qui l'oppose à Jeanne Kerguisec tutrice d'Anne et de Jeanne de Sécillon, à propos d'une donation (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 34, f° 232). Sans doute, Michel de la Touche est-il seigneur de la Noé, connu comme membre de la confrérie Saint-Nicolas en mai 1528 (Arch. presbytère de Guérande, registres de la confrérie de Saint-Nicolas, vol. I, f° 51).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND



Guérande, manoir de Kerroland, carte postale ancienne



Guérande, manoir de Kerroland, carte postale ancienne

La partie nord du manoir de Kerroland est la plus ancienne et paraît dater de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Le manoir était alors de plan rectangulaire comprenant au rez-de-chaussée deux pièces (salle, cuisine ou cellier, cette dernière partie ayant été détruite avant 1819). L'entrée se faisait dans la salle basse par une porte surmontée d'un gâble en accolade. L'étage était desservi par une tour d'escalier demi-hors-œuvre de forme polygonale ouvrant au rez-de-chaussée sur la salle. L'ensemble des baies a été remanié dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle (site de l'Inventaire des Pays-de-la-Loire ; DURANDIERE *et alii*, *op. cit.*, p. 154 ; SEBILLO, Aurélia, « Essai de caractérisation architecturale des manoirs guérandais », *Les cahiers du pays de Guérande*, n° 43, 2003, p. 9-15)

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « La Bouexière, de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024